**PROPOSITION D'ACHAT**

**LE(S) PROPOSANT(S)**

Monsieur et Madame FINK David - 214 route des Espioles Hautes - 46350 NADAILLAC-DE-ROUGE

Reconnaissent avoir, grâce à l'intervention de l'Agence Immobilière Quercy transactions, visité le bien désigné ci-après

**REFERENCE, SITUATION ET DESIGNATION DU BIEN VISITE**

CA6661 - 1080 avenue du maquis - 46000 CAHORS

**Désignation succincte :** Cahors, proche toutes commodités et bus, au 1er étage d'une copropriété, appartement lumineux comprenant une entrée, un séjour/salle à manger de 26m² avec placard et balcon, une cuisine indépendante avec loggia, 2 chambres dont une avec placard, une salle de bains, un wc indépendant. Chaudière au gaz de ville. Toiture de la résidence refaite en 2017. Cave en rez-de-chaussée.

**APPARTENANT à :** Madame Erasme

Suite à cette visite, nous proposons d'acheter ce bien aux conditions suivantes :

**PRIX PROPOSE : 73.000 € (soixante-treize mille EUROS) honoraires d'agence inclus**

Qui comprend les honoraires de l'agence, dont les modalités et le montant sont déjà énoncés au mandat.

**FINANCEMENT** : Comptant

Le prix proposé indiqué ci-dessus sera payable comptant le jour de l'acte définitf.

**DUREE ET EFFET DE LA PROPOSITION D'ACHAT :** Cetteproposition d'achat est valable jusqu'au 5octobre 2023 pour la réponse de Madame Erasme. Nous déclarons être informés qu'en cas d'accord de Madame Erasme, nous seraons tenus de régulariser le compromis de vente.

Fait le 29 septembre 2023, dans les locaux de l'agence, en triple exemplaire, dont un pour le cabinet immobilier, un remis au(x) proposant(s), un au(x) propriétaire(s).

**LE(S) PROPOSANT(S) LE CABINET IMMOBILIER**

Signature précédée de la mention manuscrite Signature précédée de la mention manuscrite

"lu et approuvé, bon pour proposition au prix de "lu et approuvé, bon pour acceptation"

73000€ (soixante-treize mille EUROS)"

**LE(S) PROPRIETAIRE(S)**

Signature précédée de la mention manuscrite

"lu et approuvé bon pour acceptation au prix net vendeur de